

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**10 novembre 2015**

Présents : Sylviane NOËL, Christian HENON, Emmanuel PRICOT, Alain ROUX, Emmanuelle DALLA COSTA, Marjorie GUFFON-LOOS, Vincent MASSARIA, Patrick MOLÈNE.

Excusé : Jérôme GAY

Ouverture du conseil municipal : 19h00

Secrétaire de séance : Vincent MASSARIA

**ORDRE DU JOUR :**

- **DIA conjoints Roux/Noël :**  
Madame le Maire expose la possibilité d'aliéner ou faire valoir les droits de préemption par la commune pour un bien mis en vente (prévu par l'article R213.1 du Code de l'Urbanisme). Concernant les parcelles A1101 et A1104 sis Le Moulin vente ROUX/NOËL. Il est décidé à l'unanimité de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.
- **Création d'emplois saisonniers pour la station de ski – saison 2015-2016 :**  
11 emplois sont créés :
  - 1 emploi de régisseur + 1 emploi de sous-régisseur
  - 1 emploi de pisteur
  - 1 emploi de dameur
  - 4 emplois de perchman
  - 3 emplois d'extras
- **Prévente des forfaits de ski pour la saison 2015-2016 :**  
La prévente des forfaits de ski pour la saison 2015-2016 aura lieu du 1<sup>er</sup> au 28 décembre 2015 au Point Info Tourisme de Romme, à l'office du tourisme de Cluses et à compter du 19 décembre au Foyer de ski de Romme.
- **Tarifs ambulances des secours sur piste pour la saison 2015-2016 :**  
Le conseil municipal adopte à l'unanimité le tarif unitaire de la prestation fixé par ATS à 135 €. Ce tarif est inchangé par rapport à la saison 2014-2015.
- **Tarif des locations de ski, jeux, matériel de glisse, confiseries, boissons, produits snack :**  
Le conseil municipal adopte à l'unanimité les propositions tarifaires de la commission ski.
  - Location de skis (pour une panoplie complète) :
    - Enfants : 10 €/jour – 50 €/semaine
    - Adultes : 15 €/jour – 75€/semaine
  - Fromages et saucissons:

- Tomme entière : 17 € / ½ tomme : 8,5 €
- Reblochon : 6,5 €
- Abondance (500 g.) : 9 €
- Béol (500 g.) : 7 €
- Saucisson sec ou fumé (300/400 g.) : 8 €
- Boissons :  
Maintien des tarifs pratiqués pendant la saison 2014-2015, sauf pour le chocolat chaud qui baisse à 1,8 €.
- Confiseries :  
Maintien des tarifs pratiqués pendant la saison 2014-2015.
- Jeux :  
Maintien des tarifs pratiqués pendant la saison 2014-2015.
- Snack :  
Maintien des tarifs pratiqués pendant la saison 2014-2015.

Ces tarifs sont librement consultables en mairie.

- **Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) :**  
Le conseil municipal n'émet aucun avis défavorable aux prescriptions du SDCI qui prévoit notamment le transfert à la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagne de la compétence « eau potable » au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- **DM pour le BP des RM :**  
Madame le Maire expose au Conseil Municipal que des dépenses d'entretien importantes ont été engagées sur les remontées mécaniques et la dameuse en vue de la préparation de la saison de ski, nécessitant de prendre une décision budgétaire modificative d'un montant de 3600 euros. Ces jeux d'écriture n'influent pas sur les finances de la Commune (s'agissant de mouvements comptables internes), le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces délibérations. Ces délibérations sont librement consultables en Mairie.
- **Tarifs de l'eau pour 2016 :**  
Le Conseil municipal vote à l'unanimité une augmentation de 2 % du prix du m<sup>3</sup> d'eau (part communale) pour l'année 2016.  
Pour mémoire, la précédente augmentation remonte à 2014.  
Le tarif de l'abonnement reste inchangé.
- **Prolongation du contrat d'affermage avec la SAUR :**  
Le contrat d'affermage arrive à échéance à la fin de l'année 2015, soit 2 ans plus tôt que la plupart des autres communes de la Communauté de Communes. Afin d'espérer pouvoir bénéficier de nouvelles conditions plus favorables lors d'un appel d'offre commun qui sera lancé pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour l'ensemble des 10 communes de la 2 CCAM, le conseil municipal se prononce favorablement pour une prolongation de 2 ans de l'actuel contrat.

- **Autorisation donnée à Madame le Maire de solliciter la DETR pour le financement du réseau d'eau pluvial :**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'une demande de financement au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) peut être formulée auprès de Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville. Le Conseil Municipal donne son autorisation à Madame le Maire pour solliciter cette subvention.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Suite à la démission récente de Virginie JEAN, Emmanuelle DALLA-COSTA s'est portée volontaire pour assurer la responsabilité des commissions Urbanisme et CCAS.

- **Commission bois et agriculture**

- Le dépressage des parcelles 36, 37 et 28 a été achevé par Echoforêt
- 5 lots de bois « bostryché » vont devoir être coupés au plus vite :
  - 2 lots à la Pechettaz
  - 3 lots aux Lays
- La coupe sur la route du Reposoir est terminée (parcelle n°56)
- La vente des coupes de bois effectuées à La Pliore auront lieu le 02 décembre 2015 à Rumilly
- Afin de sécuriser les réservoirs d'eau (bâches) sur le secteur de Vormy, des tapis caoutchouc vont y être installés pour permettre d'en sortir facilement en cas de chute.

Les achats sont financés conjointement par la commune et l'association de chasse de Nancy-sur-Cluses (ACCA).

- **Commission tourisme**

- Céline PAIROT de FONTENAY, qui occupait le poste d'agent de développement touristique, a démissionné et sera remplacée à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015 par Fanny RICHARD.
- Les travaux d'isolation du chalet qui accueillera le Point Info Tourisme dès cet hiver sont en cours de réalisation.
- Les visuels des 5 pupitres d'information touristique de la commune ont été remplacés
- Le panorama prévu à la croix à l'entrée de Romme sera finalement mis en place au printemps. Un système permettant de l'enlever pendant la période hivernal est à l'étude.

- **Commission ski**

- Les recrutements pour la saison d'hiver 2015-2016 sont clos et les contrats sont en cours de préparation pour :
  - 1 régisseur + 1 sous-régisseur
  - 1 pisteur
  - 1 dameur
  - 4 perchman
  - 3 extras
- Plusieurs devis ont été demandés pour :

- L'entretien des skis
- L'achat éventuel de quelques paires (dans les pointures les plus demandées et manquantes)
- L'achat de veste floquée pour l'ensemble du personnel communal
- L'achat de 2 caisses enregistreuses est prévu.
  
- **Commission enfance et jeunesse**
- La directrice Élodie MARCHAND est en arrêt maladie pendant 3 semaines. Elle est remplacée durant cette période par Mélanie MAISTRE
- Travaux à prévoir à l'école : protection de la barrière à la sortie des maternelles, fuites d'eau ou problème de robinetterie, chauffe-eau.
  
- **Commission voirie - réseaux**
- La route de Cluses à Nancy-sur-Cluses (RD119) sera fermée du 16 novembre au 04 décembre 2015 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Des travaux de réparation et de renforcement des ouvrages de protection des falaises seront entrepris.
- Une intervention va avoir lieu afin d'ajuster le déclenchement de l'horaire d'allumage de l'éclairage public.
- Les décorations de Noël seront mises en route vers le 15 décembre 2015.
- Les travaux sur la route de la Croix Gérémy sont en cours et devraient être achevés dans le courant de la première semaine de décembre.
- Les travaux du collecteur de la Marquisade ont été achevés : changement d'un regard et tuyauterie en aval. Les travaux pour les rejets sont maintenus et auront lieu au printemps.

Fin de séance à 22 h 00